

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 juin 2014
Rapporteur :
Monsieur Georges-Philippe
FONTAINE

N° 4 DFCP 14.4

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 17/06/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/06/2014
(accusé de réception du 16/06/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Décision modificative n°1

La décision modificative qui vous est présentée a pour objet :

- La reprise des reports et des résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2013 ;
- Le financement des dépenses supplémentaires par modification de chapitres.

I. La reprise des reports et des résultats antérieurs.

Budget principal

Recettes d'investissement reportées	14 070 271,75
Résultat de fonctionnement affecté en réserves	11 421 515,27
Total	25 491 787,02

Dépenses d'investissement reportées	14 070 271,75
Déficit d'investissement reporté	7 973 742,19
Total	22 044 013,94

Diminution de l'emprunt d'équilibre voté au BP	3 447 773,08
Part du résultat affectée en fonctionnement – ligne 002 (financement du compte 6188 frais divers : 100 000 €)	100 000,00

Budget locations et camping municipal

Recettes d'investissement reportées	0,00
Excédent d'investissement reporté	671 142,68
Total	671 142,68

Dépenses d'investissement reportées	97 549,17
Total	97 549,17

Résultat affecté en fonctionnement – ligne 002 (financement à hauteur de 10 000 €- compte 673)	179 765,53
--	-------------------

Budget d'investissement voté en suréquilibre à hauteur de 573 593,51 €- ligne 001

Budget parkings en ouvrage

Recettes d'investissement reportées	0,00
Résultat affecté en réserves	174 552,69
Total	174 552,69
Dépenses d'investissement reportées	182 062,95
Déficit d'investissement reporté	73 960,91
Total	256 023,86
Inscription d'un emprunt d'équilibre	81 471,17

Budgets annexes de zones

Excédents de fonctionnement (affectation ligne 002)	
Zones d'habitat	0,00
Zones d'activités	0,00
Déficits reportés (équilibre par emprunt)	
Zones d'habitat	2 282 023,80
Zones d'activités	1 124 687,09

II. Le financement des dépenses supplémentaires par modification de chapitres

- Les dépenses financées par des recettes supplémentaires ;
- Les dépenses financées par les lignes de provisions ;
- Les dépenses financées par transferts entre les autres chapitres.

1- Les dépenses financées par des recettes supplémentaires

L'ajustement des recettes fiscales et de la dotation de solidarité communautaire à hauteur de 516 428 € permet le financement de nouvelles dépenses de fonctionnement non prévues au budget primitif et d'améliorer l'autofinancement de 234 908 € :

Les recettes fiscales :

01.7411.300	Dotation forfaitaire	+ 8 869,00
01.73111.300	Impôts locaux	- 195 535 00
01.74835.300	Compensations fiscales taxe habitation	-27 401,00
01.74834.300	Compensations fiscales taxe foncière	- 4 693,00
01.74833.300	Compensations fiscales taxe professionnelle	- 9 050,00
01.7322.300	Dotation de solidarité communautaire	+744 238,00
	Total	+ 516 428,00

Le financement des dépenses de fonctionnement suivantes :

414.617.711	Contrat de valorisation du pôle sportif de Creach Gwen	25 680,00
814.6132/6156.510	Location / illuminations de fin d'années 2013 et 2014 (crédits illuminations prévus initialement en intégralité en investissement)	255 840,00
	Total	281 520,00

Le programme d'illumination des fêtes de fin d'année initialement inscrit au budget primitif en section d'investissement doit être en partie imputé en section de fonctionnement en raison de la nature des dépenses (location et maintenance des motifs) pour un montant de 255 840 €.

L'annulation partielle de l'inscription en investissement permet d'inscrire le financement complémentaire 2014 du pôle sportif de Creach Gwen (marché notifié le 19/12/2013).

814.2315.65008.510	Illuminations de fin d'année	-255 840,00
414.2313.14029.711	Travaux pôle sportif de Creach Gwen	+ 255 840,00

A noter, également, le remboursement anticipé d'emprunts suite à la renégociation de dettes (emprunts 2012)

D1641	Remboursement anticipé emprunts	2 723 359,83
R1641	Refinancement emprunts	2 723 359,83

2- Les dépenses financées par les lignes de provisions

La ligne de provisions pour sinistres permet le financement des sinistres sur lesquels une franchise est appliquée:

020.6718.111	Frais de sinistres	10 000,00
--------------	--------------------	-----------

3- Les dépenses financées par transferts entre chapitres

Certaines dépenses non prévues au budget primitif ou inscrites globalement sont financées par des transferts de crédits, qui ont pour conséquence, une modification des chapitres votés.

Sur le budget principal :

En investissement :

414.2313.14029.711	Travaux pôle sportif de Creach Gwen (transfert en travaux du solde du crédit d'études)	143 438,53
311.2313.11726.410	Travaux école de cirque (transfert en travaux du crédit études voté au budget primitif)	860 000,00
33.2183.78010.810.	Achat d'une caméra pour les animations du patrimoine (financée par le crédit de fonctionnement communication du patrimoine)	417,00

En fonctionnement :

33.616.111	Assurance Dommages-ouvrage Pôle Max Jacob (financée par le crédit travaux pôle Max Jacob)	53 123,90
414.616.111	Assurance Dommages-ouvrage Pôle sportif de Creach Gwen (financée par le crédit travaux pôle sportif de Creach Gwen)	48 886,15

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier les montants, votés par chapitre au budget primitif 2014, comme ci-après annexé.

Le maire,

Ludovic JOLIVET